

Février 2021

Bonheur de Février

Février fait soupirer les arbres qui d'ennui se meurent
Et voici que leurs troncs s'inclinent en douceur ;
Ils clignent leurs yeux et font la bouche en cœur
Pour poser des baisers sur le front d'une nouvelle fleur.

La nature éperdue de bonheur voit, émerveillée,
Éclorre timidement de nouveaux grains dorés ;
Elle songe aux éclatantes grappes parfumées
Dont les sous-bois seront bientôt illuminés.

Les oiseaux dans leur nid, tout intimidés,
Chanteront pour la première merveille de l'année.
L'écureuil du jardin un bien doux secret leur a confié :
Le renouveau est là : une branche de mimosa est née.

Sissi



INFOS MUNICIPALES

♥ Centre de vaccination COVID

Centre Hospitalier Ploërmel	Lundi : 13h-19h Mardi au Vendredi : 9h-13h/14h-18h Samedi : 9h-17h	02.97.01.99.56	www.doctolib.fr/hopital-public/vannes/centre-de-vaccination-covid-chba
------------------------------------	--	----------------	--

L'implantation des centres résulte d'une concertation de l'ARS et de la préfecture.

♥ Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans au plus tard (apporter livret de famille et pièce d'identité). Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, s'inscrire au permis de conduire, à un concours.

♥ Inscription sur les listes électorales.

Les élections départementales et régionales devraient avoir lieu en juin.

Les inscriptions sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, seront à déposer via un formulaire à compléter en mairie. Il vous sera également demandé : carte d'identité et justificatif de domicile. Pour d'éventuelles procurations, s'adresser en gendarmerie. Pour les jeunes ayant atteint la majorité dans l'année, l'inscription est faite d'office par l'INSEE. Dans le doute, vérifiez tout de même auprès de la mairie.

♥ Passage de la balayeuse : lundi 22 février

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

♥ Restaurant scolaire

Les instances ont imposées à la restauration scolaire d'intégrer aux menus les viandes dites nobles à savoir bœuf, veau et agneau ainsi que toutes variétés de légumes, ce que nous faisons depuis longtemps, mais aussi les abats !!!
Autre directive avec la loi EGALIM de Novembre 2019, qui fait obligation de servir dans les restaurants scolaires un repas végétarien par semaine. Il va s'en dire que ces dispositions n'émanent pas de choix municipaux.
Autre directive de cette loi, les cantines devront d'ici la fin 2021 servir 20% de produits bio et 30% de produits répondant aux normes EGALIM. De part ces directives, un coût supplémentaire substantiel va en résulter.

Lundi : 15h à 17h
en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15
mairieguilliers2@orange.fr

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h à 12h15- 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h à 12h15
1^{er} et 3^{ème} samedi : 9h à 12h15

Cantine-Garderie :
02.97.74.50.15

Assistante sociale :
02.97.73.22.00 sur RDV

Bibliothèque : 02.97.74.48.32
Mercredi 15h00 à 17h00
Samedi 10h30 à 12h15

Espace Public Numérique :
02.97.22.99.38
- Mardi : 14h00 à 15h30
Atelier d'initiation
- Mardi : 15h30 à 17h00
Accès libres

Déchetterie Les Tertres :
02.97.22.85.80

Lundi et Jeudi :
8h30 à 12h00/13h30 à 18h00
Samedi :
8h30 à 12h30/13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :
02.97.73.20.73

Portage des Repas :
02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :
02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :
02.97.74.40.66

Cabinet médical :
02.97.74.42.96

Cabinet kiné : 02.97.70.69.20

Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15
Pour les urgences : 3237

LA POSTE :
du lundi au samedi
de 9h45 à 12h00
Départ courrier : 12H00

MARCHÉ : tous les mercredis
matins

♥ Relevé des interventions 2020 des Pompiers sur notre commune

Centre de Pompiers	Assistance à Personne	Accident Routier	Incendie
La Trinité-Porhoët	19	1	4
Mauron	61	3	11

♥ SMICTOM : Information sur la redevance 2021

Ces dernières années, les services publics de collecte et de traitement des déchets ont vu augmenter les tonnages traités mais aussi les charges associées, en lien avec des évolutions règlementaires.

Le SMICTOM Centre Ouest n'y échappe pas ; pour ne citer que quelques chiffres, entre 2015 et 2020 :

- Augmentation des quantités traitées et des prix unitaires de traitement dans les déchèteries (encombrants, bois, plâtre, ...) + 500 000€ /an,
- Hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)
- taxe payée par le syndicat sur les déchets non recyclables enfouis + 290 000€ /an,
- Baisse des recettes de vente des matériaux recyclés (papier, plastique, verre,...) : - 300 000€ /an,...



Sur cette même période, ces hausses n'ont pas été répercutées sur les usagers puisque les tarifs de la redevance déchets sont restés strictement les mêmes.

Il est donc aujourd'hui nécessaire de réajuster le tarif, ce qui interviendra sur la facture 2021. La part forfaitaire et l'abonnement évolueront de manière proportionnelle pour tous les usagers, particuliers et professionnels. A titre d'exemple, un foyer de 2 à 5 personnes (possesseur d'un bac 120 litres) paiera 196€ en 2021, contre 175€ aujourd'hui. Il est rappelé que ces parts fixes (abonnement et forfait 18 levées) ne couvrent pas le seul passage du camion poubelle mais permettent le financement des neuf déchèteries du syndicat, de la collecte sélective et du tri du bac jaune, de la collecte du verre ainsi que le traitement de plus de 50 000 tonnes de déchets produits annuellement. Vous pouvez retrouver la grille détaillée des tarifs ainsi que toutes les informations sur vos déchets sur le site internet du SMICTOM : www.smictom-centreouest35.fr

♥ En hiver, arbres dénudés, nids apparents ! Mais que faire ?

Quand les arbres se dénudent, les nids de frelons asiatiques apparaissent !

Comme de gros jambons suspendus en haut des arbres, ils intriguent et font parler. De couleur chamois quand le soleil est généreux, et plutôt grisâtre quand la pluie a sévi.

C'est à ce moment précis qu'on comprend pourquoi on a vu tant de frelons à pattes jaunes en automne sur les lierres en fleur, sur les raisins de la treille ou les fruitiers du jardin et sur l'étal du poissonnier ou dans le saule pleureur, ou partout ailleurs. Il arrive souvent que ce sont les voisins qui profitent le plus du butinage et de leur présence. En effet, les frelons ne sont pas des hélicoptères. En vol, ils montent ou descendent avec un angle ne dépassant pas les 30°.

C'est aussi à ce moment qu'on réalise que « les frelons asiatiques ? Ce n'est pas que chez les autres ! »
Mais que faire ?

Il est malheureusement trop tard pour intervenir sur le nid, surtout s'il est en hauteur et que le coût de l'intervention est important. Il faut savoir que chaque année, dès les premiers gels sérieux, les nids sont désertés et la colonie périt. Ces nids ne seront jamais ré-habités. Les femelles fondatrices nouvelles générations ont déjà quitté le nid et les plus tardives hibernent dans les parages, le reste de la troupe succombe au froid et à la pénurie de nourriture.

Le nid est abandonné, aucun frelon n'y remettra les pattes. Il devient donc inutile de le détruire. Ce sont les oiseaux : pies, corneilles, mésanges et autres, qui vont récupérer un peu des protéines que la colonie de « vespa velutina » a englouti à leur détriment. Les intempéries s'occuperont des restes du nid. Et comme disait Ronsard : « en peu de temps, n'en sera plus nouvelle ».

Pour conclure : « Comme tous bon jardinier cette saison est aussi propice à la fabrication de vos pièges à frelons »



DU COTÉ DES ANIMATIONS

♥ Les Guillerets

Nous nous excusons auprès de Michel DUROUDIER et tous les membres de l'Association, l'article ci-dessous a été malencontreusement oublié sur le flash de Janvier. Pour « réparer » cet oubli, nous l'avons publié sur notre page Facebook le 4 Janvier, où il est toujours visible et nous l'avons également affiché dans les 2 panneaux d'affichage de la commune.

« 2021, année de la sortie de crise ? Et si on osait prendre des risques, de croire en l'impossible, de défier le destin ? Que l'année nouvelle soit favorable à toutes les tentatives qui nous permettent de gagner tous les défis.

Que l'année 2021 vous apporte bonheur et santé pour vous et vos proches.

Passez une très bonne et heureuse année 2021. Le conseil d'administration - Michel DUROUDIER ».



♥ L'Association Guilliéroise des Croix et du petit patrimoine,

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pas pu tenir notre réunion AG prévue le 22 Janvier. Aussi, elle aura lieu à une date ultérieure. Nous pouvons, dès à présent, régler notre cotisation annuelle de 10 €. Merci de votre compréhension et gardez-vous en santé.

♥ Activités au Pays de Guilliers

Les membres de l'association vous souhaitent une bonne année 2021. Malheureusement, les activités pour les enfants s'égrènent au fur et à mesure des annonces sanitaires. Les activités adultes reprendront dès que nous y serons autorisés.

DU COTÉ DES SERVICES

♥ Programme de l'Espace Public Numérique



Mardi : 14h-15h30 (Ouvert à tous et gratuit)	
02/02	Clé USB et disque dur
09/02	Fake News : saurez-vous démêler le vrai du faux ?
16/02	Maîtriser l'explorateur de fichier



Ateliers sur inscription : Armelle BUREAU – 02.97.22.99.38 – a.bureau@ploermelcommunaute.bzh

♻️ Accès libres : tous les mardis de 15h30 à 17h00

♥ Nouvelle Entreprise

ADF Couverture s'installe dans la commune au 1 rue du Douet.

Votre Artisan Couvreur – M. FLAMME Daniel, avec son expérience de 33 ans, vous propose pour vos travaux de couverture :

- 1 contrat d'entretien annuel pour 300 € comprenant la vérification visuelle de la couverture + 1 nettoyage de vos gouttières.

Après vérification visuelle, si nous constatons des réparations à effectuer, 1 devis gratuit sera effectué. A l'acceptation du devis, les travaux seront effectués.

- Travaux divers :

- Dé-moussage + traitement anti-mousse
- Installation ou remplacement de fenêtre de toit
- Réparations ou remplacement de gouttières Zinc/PVC
- Réparations ou rénovation complète de la couverture
- Ramonage conduit de cheminée
- Aménagement de vos combles, isolations, plafond sous rampant
- Recherche de fuite / Devis Assurance



Devis gratuit

- ☎ Téléphone Gérant : 06.25.26.68.44
- ☎ Téléphone Commerciale : 06.51.03.94.59
- ✉ Mails : adf.couverture@orange.fr / adf56@orange.fr

♥ Le Service Aides à Domicile du CCAS de GUILLIERS

Vous avez besoin d'aide. Vous sortez d'une hospitalisation.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) s'adresse aux personnes âgées, aux personnes dépendantes et aux personnes handicapées.

Il assure au domicile des personnes des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne (l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas, les courses, l'aide à la toilette, l'aide à l'habillage et au déshabillage) mais aussi les tâches sociales (conversation, soutien moral petites démarches administratives).

Le service d'aide à domicile ne peut pas se substituer à du personnel médical (exemple > l'infirmière : l'auxiliaire de vie sociale du CCAS peut effectuer une toilette mais pas de soins).

Tarif : 19.63 €/heure.

Une aide financière du département, de la mutuelle ou des caisses de retraite peut permettre de financer l'intervention d'une aide à domicile. Possibilité également de régler par chèques CESU.

N'hésitez pas à vous rapprocher des secrétaires du CCAS de la mairie pour toute demande ou complément d'information.



♥ Demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en ligne

Le Conseil Départemental du Morbihan est compétent pour délivrer l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) pour les morbihannais âgés de 60 ans et plus et éligibles.

L'APA a pour objectif de donner la possibilité à chaque personne âgée qui le souhaite de rester à domicile aussi longtemps que possible. Cette aide permet de renforcer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie en leur permettant de bénéficier des aides nécessaires à l'accomplissement des actes de la vie courante, que ce soit des aides humaines (toilette, prise de repas, ménage, accompagnement au quotidien), des aides techniques (barre de douche, déambulateur etc.), des protections ou une prise en compte des besoins de surveillance par une téléalarme. L'APA permet aussi d'évaluer la situation et les besoins du proche aidant de la personne dépendante en finançant des solutions d'accueil temporaire pour favoriser le répit des aidants.

Depuis juin 2019, le Conseil départemental du Morbihan offre la possibilité de déposer une demande d'APA en ligne au lien suivant : <https://mesaides.morbihan.fr/aides>

Dépôt sécurisé via le portail téléservice APA.

Simple d'utilisation, ce service en ligne permet de déposer directement de chez soi tout type de demande : 1ère demande, renouvellement ou révision suite à un changement de situation. De plus, le téléservice APA simplifie le dépôt de la demande, réduit les délais de réception (pas de délais postaux), permet au bénéficiaire de visualiser étape par étape le suivi de son dossier, participe à une politique de numérisation sécurisée et efficiente des dossiers, etc.



DU COTÉ DES ECOLES

♥ Ecole Robert Desnos

Tous les enfants de l'école remercient l'Amicale Laïque pour les livres et cadeaux offerts à Noël, ainsi que la Municipalité pour les chocolats.

Nous poursuivons nos ateliers de danse en maternelle et construction de jeux en bois pour les CE2-CM.

♥ MFR

Nous avons appris le changement de direction de la MFR et avons rencontré la nouvelle directrice Madame Marianne BRAILLE, accompagnée par M. KERVELLA – Président. Toutes nos félicitations à Madame BRAILLE.

DU COTÉ DU SPORT

♥ Activités Vacances d'Hiver

Selon les conditions sanitaires et les autorisations qui en découlent, les activités sportives proposées par la Mairie durant les vacances se dérouleront du 22 février au 5 mars.

Le Maire – Joël LEMAZURIER